

Partie 1 Généralités

1.1 EXIGENCES CONNEXES

- .1 Section 09 21 17 - Revêtements en plaques de plâtre
- .2 Documents mécaniques : Isolation pour travaux mécaniques.

1.2 RÉFÉRENCES

- .1 American Society for Testing and Materials International (ASTM).
 - .1 ASTM C553-02, Specification for Mineral Fibre Blanket Thermal Insulation for Commercial and Industrial Applications.
 - .2 ASTM C665-01e1, Specification for Mineral-Fibre Blanket Thermal Insulation for Light Frame Construction and Manufactured Housing.
 - .3 ASTM C1320-99, Standard Practice for Installation of Mineral Fibre Batt and Blanket Thermal Insulation for Light Frame Construction.
- .2 Association canadienne du gaz (ACG).
 - .1 CAN/CGA-B149.1HB-00, Code d'installation du gaz naturel et du propane.
 - .2 CSA/CGA-B149.2-00, Code sur l'emmagasinage et la manipulation du propane.
- .3 Association canadienne de normalisation (CSA International).
 - .1 CSA B111 - 1974, Wire Nails, Spikes and Staples.
- .4 Programme Choix environnemental (PCE).
 - .1 CCD-016-97, Isolation thermique.
- .5 Laboratoires des assureurs du Canada (ULC).
 - .1 CAN/ULC-S702-1997, Norme sur l'isolant thermique de fibres minérales.

1.3 DOCUMENTS À SOUMETTRE

- .1 Fiches techniques
 - .1 Soumettre les fiches techniques requises ainsi que les spécifications et la documentation du fabricant concernant les produits conformément aux indications de la division 1 portant sur les procédures de soumission.
- .2 Instructions du fabricant
 - .1 Soumettre les instructions d'installation fournies par le fabricant.

1.4 ASSURANCE DE LA QUALITÉ

- .1 Rapports des essais : soumettre les rapports des essais certifiant que les produits, les matériaux et le matériel satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.
- .2 Certificats : soumettre les documents signés par le fabricant, certifiant que les produits, les matériaux et le matériel satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance.

1.5 GESTION ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

- .1 Séparer et recycler les déchets conformément aux indications de la Division 1 portant sur les procédures de soumission.
- .2 Évacuer du chantier tous les matériaux d'emballage et les acheminer vers des installations appropriées de recyclage.
- .3 Récupérer et trier pour les séparer de l'élimination les emballages en papier, en plastique, en polystyrène et en carton ondulé aux fins du recyclage, en conformité avec les règlements provinciaux et municipaux qui s'appliquent.

Partie 2 Produits

2.1 ISOLANT

- .1 Isolants faits de fibres minérales, en matelas et en nattes :
 - .1 Cloisons intérieures :
 - .1 Matelas d'isolation acoustique : nattes isolantes semi-rigides AFB de Rockwool, ou équivalent préapprouvé.
 - .2 Isolant résistant au feu : Rockwool Safe, ou équivalent préapprouvé.
 - .3 Épaisseur : selon les indications.

2.2 ACCESSOIRES

- .1 Attaches :
 - .1 Du type traversant, de 50 mm de côté, en acier au carbone laminé à froid et perforé de 0,8 mm d'épaisseur, à sous-face revêtue d'adhésif; tige en acier recuit de 2,5 mm de diamètre et de longueur appropriée à l'épaisseur de l'isolant; rondelles autoverrouillables de 25 mm de diamètre.
- .2 Clous : en acier galvanisé, mesurant 25 mm de plus que l'épaisseur de l'isolant, conformes à la norme CSA-B111.
- .3 Ruban : type conforme aux recommandations du fabricant.

Partie 3 Exécution

3.1 INSTRUCTIONS DU FABRICANT

- .1 Conformité : se conformer aux exigences, aux recommandations et aux spécifications écrites du fabricant, y compris aux bulletins techniques et aux instructions d'installation précisées dans les catalogues de produits et sur les cartons d'emballage, ainsi qu'aux indications des fiches techniques.

3.2 POSE DE L'ISOLANT

- .1 Poser l'isolant de façon à assurer une protection thermique continue aux éléments et aux espaces du bâtiment.
- .2 Poser l'isolant de façon que le pare-vapeur intégré en usine soit placé du côté chaud du bâtiment et que la membrane perméable à la vapeur d'eau soit placée du côté froid; faire chevaucher les extrémités et les rives latérales de la membrane sur les éléments de charpente. Assujettir l'isolant au moyen d'attaches pour isolant selon les

recommandations du fabricant. Sceller les joints d'about et les chevauchements au moyen de ruban adhésif. Ne pas déchirer ni couper le pare-vapeur.

- .3 Ajuster soigneusement l'isolant sur les éléments à recouvrir ainsi qu'autour des boîtes électriques, des tuyaux, des conduits d'air et des bâtis qui se trouvent dans l'isolant ou le traversent.
- .4 Ne pas comprimer l'isolant pour l'ajuster aux espaces à isoler.
- .5 Laisser un jeu d'au moins 75 mm entre l'isolant et tout élément émettant de la chaleur, par exemple des appareils d'éclairage encastrés, et d'au moins 50 mm entre l'isolant et les parois de cheminées de type A conformes à la norme CAN/ULC-S604 et des conduits d'évacuation de type B conformes aux normes CSA B149.1 et CSA B149.2.
- .6 Ne pas recouvrir l'isolant avant que les travaux de pose aient été inspectés et approuvés par l'Architecte.

3.3 NETTOYAGE

- .1 Une fois les travaux terminés, évacuer du chantier les matériaux en surplus, les matériaux de rebut, les outils et les barrières autour des équipements.

FIN DE LA SECTION